

**LA MASSE DES DOUANES**

Etablissement public

**Service régional de Mulhouse**

13, RUE DU TILLEUL

B.P. 3029

68061 MULHOUSE CEDEX

Site Internet :

Affaire suivie par : Mme S. TRANCHANT

Téléphone : 03.89.66.94.09.

Télécopie : 03.89.66.35.99.

Mél : dr-mulhouse @douane.finances.gouv.fr

Réf : MA/10/ST

Mulhouse, le 1er juin 2010

la Présidente de la Commission Régionale  
de la Masse

à

Monsieur CHAUSSE Eric  
secrétaire régional de la CFDT Douanes

**Objet** : Réponse au courrier concernant les décomptes de charges de la cité de WERENTZHOUSE.

Par votre courrier en date du 5 mai 2010, vous appelez de nouveau mon attention sur le montant que vous jugez excessif des charges facturées au titre du chauffage pour la cité de Werentzhouse.

Je suis consciente des difficultés rencontrées par les locataires pour acquitter le rappel des charges de chauffage au titre de l'année 2008. Cependant, j'ai le regret de vous informer qu'après vérification approfondie, je ne peux que vous confirmer que les sommes, qui leur sont réclamées, correspondent effectivement à la consommation réelle du fioul.

En effet, la rigueur du climat durant l'année 2008 a entraîné la consommation de 41912 litres de fioul, comparable aux années 1999 (40220 litres) et 1997 (41734 litres). De plus, comme il a été indiqué lors de la dernière commission régionale, s'est ajouté à cette consommation importante, un prix de fioul élevé au cours de l'année 2008.

Pour faciliter le règlement des sommes dues par les différents locataires, des échéanciers ont été établis avec notre comptable à Metz et ils sont actuellement en cours de règlement.



Francine DEVILLERS